

MONTBRISON

AVENUE ALSACE LORRAINE RÉNOVÉE

 *Belle !*

 *Accessible !*

 *Fonctionnelle !*

 *Sécurisée !*

Hier l'avenue Alsace-Lorraine concrétisait le lien entre le cœur historique de Montbrison et la modernité du chemin de fer. Aujourd'hui l'avenue s'enracine dans le XXI^e siècle et prend une nouvelle allure, « un nouveau look » pour les années à venir.



Belle !

UN DOUBLE ALIGNEMENT D'ARBRES CONSERVÉ

Inscrite dans l'AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) de la Ville de Montbrison, cette double rangée d'arbres sera conservée.

De nouvelles essences adaptées à une vie citadine seront plantées en concertation avec les riverains et l'architecte des bâtiments de France.



AVANT



APRÈS



REPLACER LES ARBRES : DÉCISION DIFFICILE MAIS OBLIGATOIRE

Sur les 88 arbres bordant l'avenue, plus de 10% devenus dangereux ont déjà été coupés ou devront l'être. Plus d'une cinquantaine sont classés « à surveiller » (rapport de la Compagnie Nationale des Ingénieurs experts forestiers, et des experts bois de 2013).

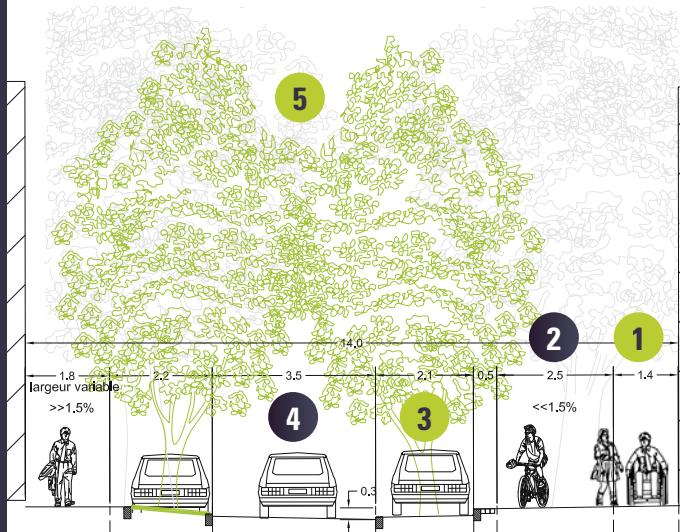
Les racines de ces arbres dégradent les trottoirs, les rendent inaccessibles aux personnes handicapées, bloquent les poussettes, soulèvent la voirie, déchirent les murs et les clôtures des riverains. Sans oublier les « tigres » du platane, parasites de la famille des punaises, qui pénètrent dans les maisons les plus proches.

Les travaux importants à réaliser en sous-sol imposent aussi de respecter de nouvelles normes en surface, d'où la décision, difficile mais inévitable, de renouveler les arbres.





Sécurisée !



Projet définitif approuvé par l'Architecte des Bâtiments de France

LA FUTURE AVENUE ALSACE LORRAINE

1 DES TROTTOIRS ÉLARGIS

(loi n° 2005-102 du 11 février 2005, relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.)

Pour une meilleure sécurité et accessibilité à tous.

2 UNE PISTE CYCLABLE À DOUBLE SENS

Pour encourager aux modes doux de transport.

3 UN STATIONNEMENT BILATÉRAL

Pour faciliter et augmenter la capacité de stationnement.

4 UN SENS UNIQUE DE CIRCULATION

Pour contraindre à une vitesse modérée et ainsi garantir une meilleure sécurité.

5 UNE DOUBLE RANGÉE D'ARBRES EN QUINCONCE

Pour assurer un développement sain et rapide des arbres.

AVANT



Fonctionnelle !

APRÈS





Accessible !

CALENDRIER PRÉVISIONNEL : DES TRAVAUX

SEPTEMBRE - OCTOBRE

- Abattage des arbres par l'ONF (Office National des Forêts) selon les recommandations de la LPO (Ligue de protection des oiseaux)

OCTOBRE - NOVEMBRE

- Travaux de renouvellement des réseaux de gaz

NOVEMBRE À FÉVRIER 2017

- Enfouissement des câbles électriques, télécoms et éclairage public

MARS À SEPTEMBRE 2017

- Travaux de voirie

NOVEMBRE 2017

- Plantation de la double rangée d'arbres

ACCÈS PRÉSERVÉ POUR LES RIVERAINS

L'accessibilité sera maintenue pour les lieux publics et les riverains.

Pendant toute la durée des travaux, les lieux ouverts au public comme la crèche « les P'tit Lous » et le centre « La Musardière » resteront accessibles.

L'accès à l'avenue sera toujours possible pour les riverains, les pompiers et les services de sécurité.

Des déviations seront mises en place pour la circulation de transit : automobiles et transports en commun

DES TRAVAUX EN SOUS-SOL

- **GRDF** profitera de la rénovation pour procéder au renouvellement d'une partie du réseau de gaz de l'avenue.
- **Le SIEL** (Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Loire) procédera à l'enfouissement des câbles actuellement aériens (électricité et téléphone) et reprendra le réseau d'éclairage public.

LE COÛT DU CHANTIER

COÛT TOTAL DES TRAVAUX :

1 900 000 € TTC

Il comprend les interventions de la Ville de Montbrison, de la Communauté d'agglomération Loire Forez, du Sypem, de l'ONF et du SIEL.

Des subventions ont été accordées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de la Loire, notamment pour la création de la piste cyclable.